

MODECOM™ 2017 Synthèse des résultats

Cette synthèse présente des résultats de la campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés (DMA) menée en 2017 dite MODECOM™ 2017 (hors territoires ultramarins).

Il s'agit de la troisième campagne après celles de 1993 et 2007, réalisée en vue de contribuer au bilan de la dernière décennie en matière de politique des déchets et de constituer un état des lieux pour les lois relatives à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV 2015) et à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC 2020) permettant de mieux cerner les priorités et efforts à engager pour atteindre les objectifs nationaux et européens.



LES CINQ GRANDS OBJECTIFS MODECOM™ 2017 :

- ▶ 1. Mesurer l'évolution de la composition des DMA depuis 2007
- ▶ 2. Déterminer, au niveau national, la part des déchets professionnels pris en charge par le service public de prévention et gestion des déchets (SPPGD)
- ▶ 3. Identifier les gisements ciblés par les actions de prévention et investir le champ du gaspillage alimentaire
- ▶ 4. Identifier les potentiels de valorisation des déchets collectés
- ▶ 5. Mobiliser les filières REP* au plus juste de la réalité des gisements

MODECOM™ c'est quoi ?

Le MODECOM™ (MODE de Caractérisation des Ordures Ménagères) est une méthode développée par l'ADEME servant à déterminer la composition des déchets collectés par le service public¹ sur une aire géographique définie. Concrètement, des échantillons de déchets sont prélevés selon des protocoles normalisés (et un plan d'échantillonnage adapté) puis triés sur une table de tri en différentes catégories (déchets putrescibles, papiers, cartons, plastiques...). Cette connaissance est importante tant pour les actions de prévention que pour l'optimisation des filières de valorisation. Elle constitue une véritable aide à la décision dans les choix techniques et organisationnels et dans le suivi des politiques menées. Au niveau national, elle permet de disposer **d'un référentiel** actualisé en matière de caractérisation des DMA.

* REP : responsabilité élargie du producteur

¹Ordures ménagères résiduelles (OMR), collectes séparées et déchèteries

1. À RETENIR

Parmi les résultats notables de cette campagne (gisement métropolitain hors DOM-COM), on peut retenir :

▶ **Des évolutions contrastées entre 2007 et 2017 sur les gisements de DMA :**

- Une légère diminution de 2 points du ratio de DMA/habitant.
- Une diminution de près de 20 % des quantités d'OMR produites par habitant et par an.
- Une augmentation de plus de 20 % des quantités collectées en déchèteries.

▶ **Une forte baisse de la production moyenne annuelle d'OMR par habitant entre 1993 et 2017 de 31 %** (1993 : 365 kg, 2017 : 254 kg).

En proportion, la composition des OMR n'a pas fondamentalement varié ces 10 dernières années et est à interpréter dans le contexte de diminution continue du gisement collecté associé. Les parts de déchets putrescibles, de papier et de verre dans les OMR continuent de diminuer au profit, mécaniquement, des textiles sanitaires et des plastiques. À noter que l'« explosion » des textiles sanitaires a principalement eu lieu entre les deux premières campagnes (de 1993 à 2007).

▶ Quelle que soit la catégorie, le traitement statistique des résultats n'a **pas mis en évidence d'impacts significatifs de la zone géographique ni de la typologie d'habitat sur la composition des OMR**. Pour autant, cette approche statistique nationale ne signifie pas qu'il ne puisse pas y avoir un effet local pour un territoire donné lorsque les modalités de gestion sont modifiées sur ledit territoire.

▶ La part des déchets assimilés reste similaire à celle de 2007 : elle représente 20 % pour les OMR, 15 % en moyenne pour les collectes séparées, 19 % pour les OMA et 17 % dans les déchèteries.

▶ Sur la base d'actions de prévention identifiées, le gisement total potentiellement évitable concernerait près de **75 % des OMA (248 kg/hab./an)** soit plus de 18 millions de tonnes à l'échelle métropolitaine. Parmi ce gisement, le **gaspillage alimentaire représente 9 % soit 30 kg/hab./an**.

▶ **Les taux de captage moyens des collectes séparées sur les OMA sont évalués a minima à :**

- 69 % pour le verre.
- 64 % pour les journaux, revues magazines (JRM) et 62 % pour les imprimés publicitaires.
- 54 % pour les cartons ondulés et 32 % pour les cartons plats.
- 52 % pour les bouteilles et flacons en polyéthylène téréphtalate (PET) et 47 % pour ceux en polyoléfinés.

▶ La campagne a mis en évidence un **potentiel très important de valorisation matière**. Ainsi :

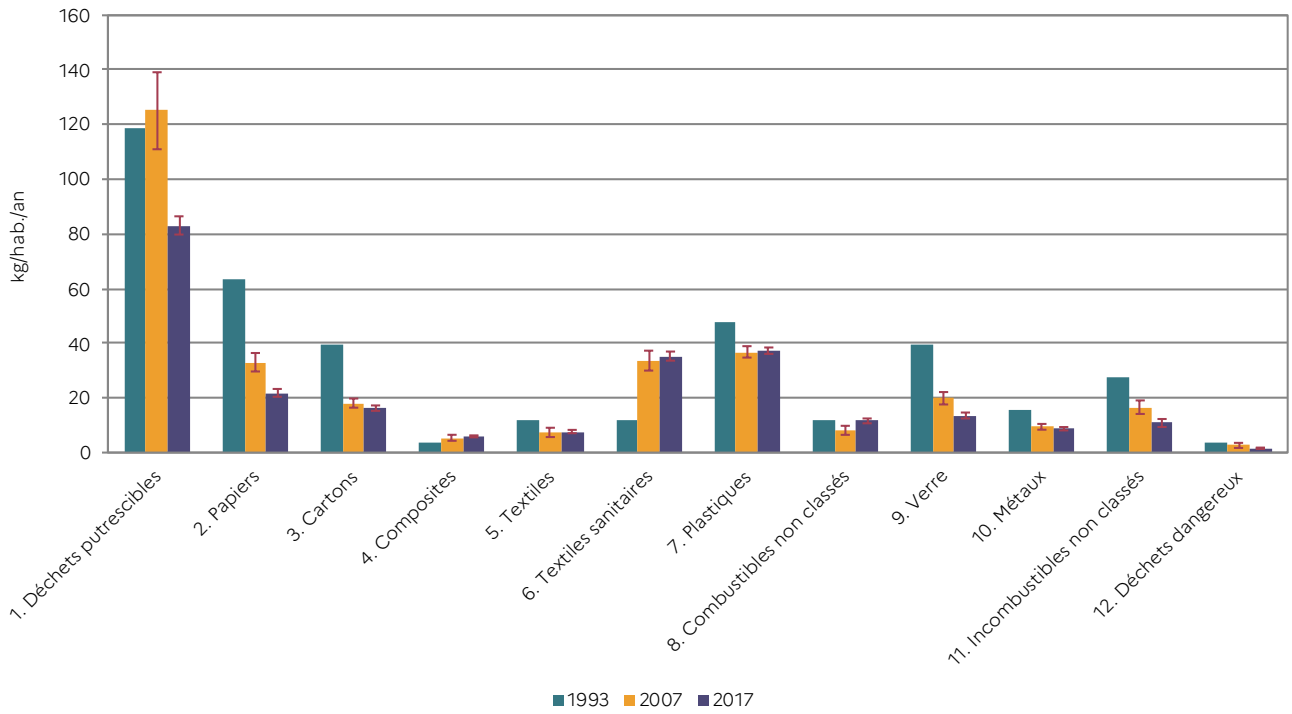
- La **valorisation organique** pourrait concerner **38 % des OMR** soit plus de 6 millions de tonnes (100 kg/hab./an) à mettre en regard de l'obligation de généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 31 décembre 2023.
- Les fractions présentes dans les OMR relevant de **filières à responsabilité élargie du producteur (REP)** existantes en 2017, représentent **40 % du gisement**, à savoir environ 6,5 millions de tonnes (101 kg/hab./an). Parmi ces fractions, l'extension des consignes de tri pour les emballages et papiers induirait 1,6 million de tonnes supplémentaires dans les centres de tri.
- Au total, ce sont donc plus de **13 millions de tonnes d'OMR** qui pourraient être orientées vers la valorisation matière soit **près de 80 % du flux d'OMR**.

▶ Dans les déchèteries, l'analyse montre que **la benne tout-venant peut contenir encore potentiellement :**

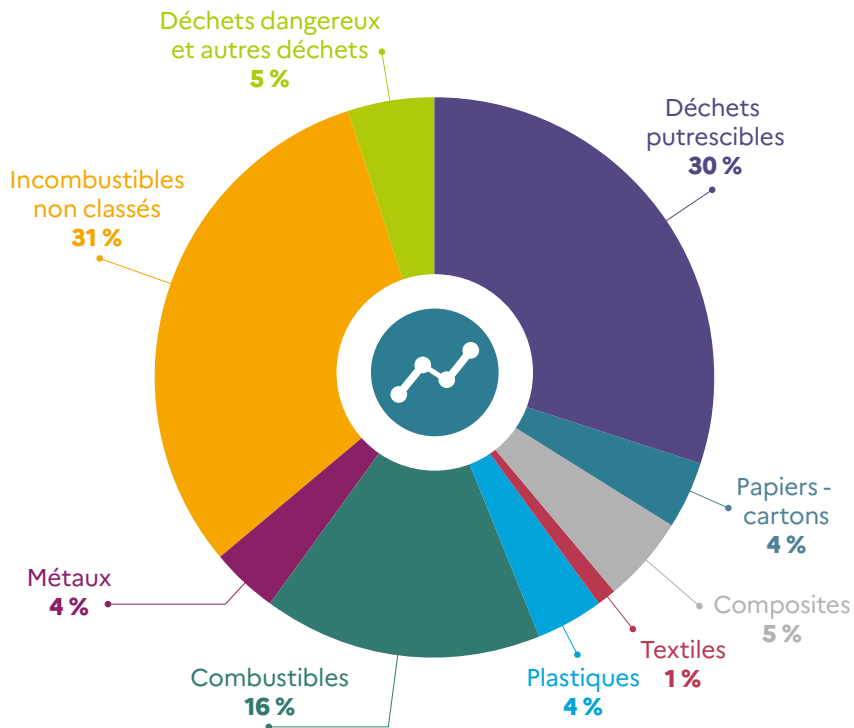
- **28 % de déchets relevant d'une filière REP** existante soit plus de 900 kt.
- **40 % de déchets** (plastiques, métaux, bois non transformé...) **qui pourraient faire l'objet d'une valorisation matière** (hors flux par ailleurs ciblés par les REP) soit un gisement de plus de 1,3 million de tonnes.

Au total presque **86 % du flux tout-venant pourrait être détourné du stockage**, correspondant à un gisement de plus de 2,8 millions de tonnes contre 1,5 million de tonnes aujourd'hui.

Évolution de la composition des OMR en kg/hab./an en 1993, 2007 et 2017



Répartition de la composition des apports en déchèteries par catégorie



2. MÉTHODOLOGIE ET PROTOCOLES DE CARACTÉRISATION

Plan d'échantillonnage national

- ▶ **OMR et collectes séparées (CS) :** un plan de prélèvement stratifié a été établi et dimensionné pour répondre aux objectifs attendus. Cent communes ont été tirées au sort afin d'être représentatives du territoire métropolitain au regard de deux variables : la typologie d'habitat (urbain, rural, mixte, touristique et commercial) et les consignes de tri des plastiques (élargies ou non). Elles ont toutes été caractérisées au titre de leurs OMR et des emballages et papiers et, lorsque c'était le cas, des biodéchets collectés séparément. Des caractérisations des collectes de verre ont également été effectuées.
- ▶ **Déchèteries :** trente déchèteries ont par ailleurs été sélectionnées (dans ou hors des cent communes citées précédemment) au regard de leur configuration (présence ou non d'une collecte séparée en benne dédiée pour le bois, le mobilier et les plastiques rigides) et à la condition d'acceptation des dépôts des professionnels pour tout ou partie des flux.

Séparation des déchets produits par les ménages de ceux produits par les activités économiques pris en charge par le service public (assimilés)

- ▶ **OMR et CS :** pour chaque tournée de collecte échantillonnée en porte-à-porte d'OMR et de collectes séparées, les bacs présentés ont été collectés dans deux bennes distinctes : une benne pour les déchets des « ménages » et une benne pour les déchets des « activités économiques ». Les quantités collectées par chacune des 2 bennes sur le même circuit de collecte ont été pesées, permettant ainsi d'évaluer la part des déchets des ménages et celle des activités économiques dans la collecte.
- ▶ **Déchèteries :** réorganisées pendant les opérations de caractérisation, leur fonctionnement temporaire a permis de séparer, pour chaque flux, les apports des activités économiques de ceux des ménages (soit en haut de quai soit en bas de quai).


Échantillonnage et caractérisation

- ▶ **OMR et CS :** chaque gisement collecté par les bennes « ménages » et les bennes « activités économiques » a fait l'objet d'un échantillonnage et d'une caractérisation, réalisés conformément aux protocoles des normes en vigueur. Le tri a été effectué en 13 catégories et 47 sous-catégories. Les opérations de criblage se sont déroulées sur table de tri et le tri réalisé sur matière brute. Sur les OMR, des mesures d'humidité, de matière organique totale (MOT), de carbone organique total (COT) par catégorie ainsi que l'analyse des éléments fins inférieurs à 8 mm ont été réalisées.
- ▶ **Déchèteries :** les bennes de tout-venant, bois, déchets d'éléments d'ameublement (DEA), métaux et plastiques rigides ont été sélectionnées et caractérisées conformément au protocole de la norme en vigueur. Le tri a été effectué en 13 catégories et 58 sous-catégories.

L'ADEME remercie très sincèrement les collectivités ayant accueilli les opérations de terrain de cette campagne. Leur collaboration a directement contribué à l'obtention de résultats qui profiteront à tous.

Retrouvez l'ensemble des résultats MODECOM™ 2017 gratuitement

(Réf. 011318).

 <https://librairie.ademe.fr/>